



MUNICIPALITE DE SALVAN  
BUREAU DES ETRANGERS

**LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR**

**CHANGEMENT DE COMMUNE EN VALAIS**

**PERMIS L – B – C**

---

- ATTESTATION DE DÉPART DE VOTRE ANCIENNE COMMUNE
- PERMIS DE SÉJOUR ORIGINAL
- DÉCLARATION D'ARRIVÉE
- COPIE DU PASSEPORT VALABLE
- LIVRET OU CERTIFICAT DE FAMILLE
- COPIE DU CONTRAT DE BAIL ET/OU ATTESTATION DE LOGEMENT DU TITULAIRE DU BAIL
- LA SOMME DE : CHF 25.--/ADULTE  
CHF 25.--/ENFANT MINEUR

**AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET**